



# La Cistude

La Revue de Nature Environnement 17 - SEPRONAS Infos  
n° 109 - Mars 2011



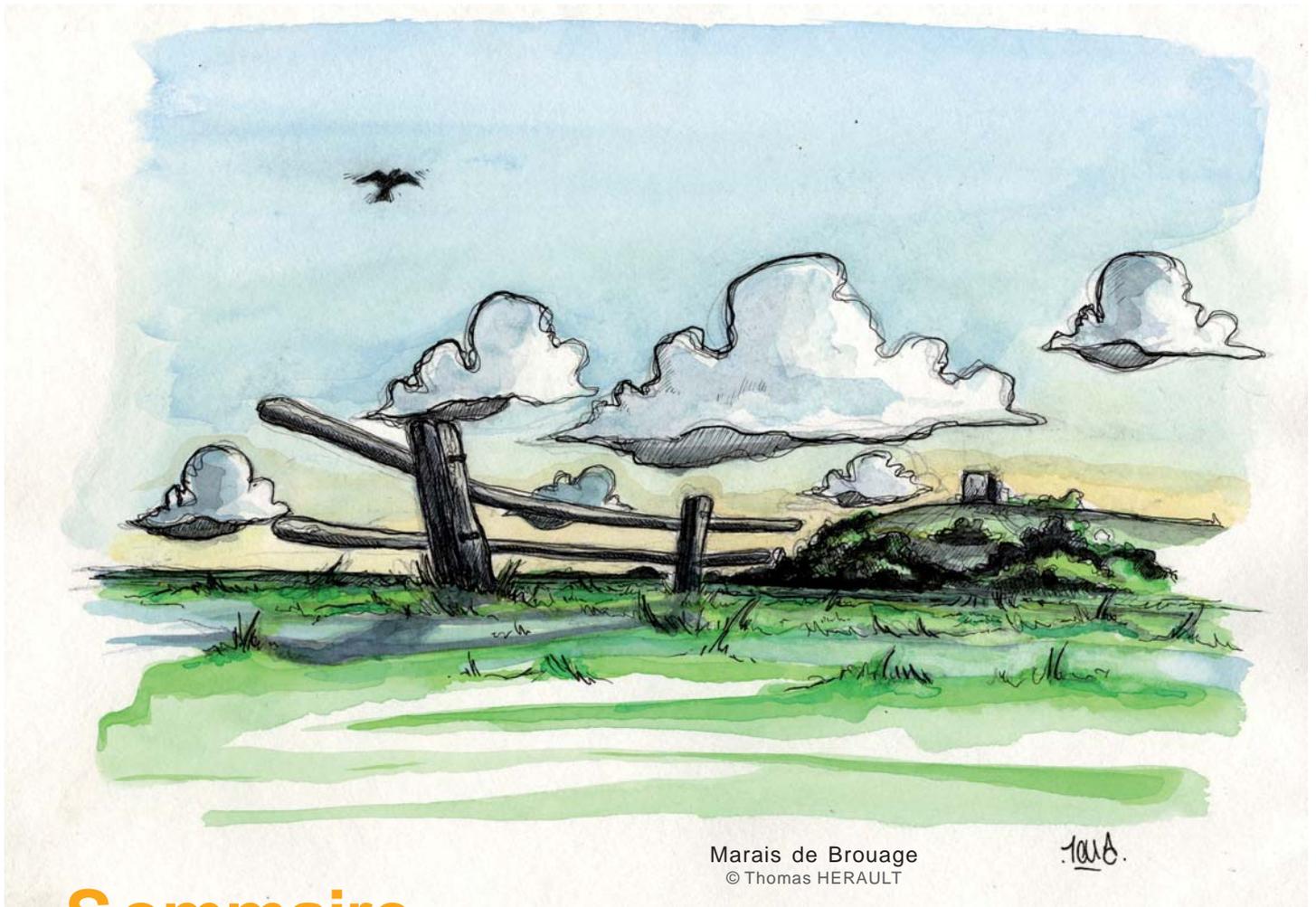
**Marais de Brouage**



**Cistude d'Europe**



**Vie associative**



Marais de Brouage  
© Thomas HERAULT

.tau8.

## Sommaire

Actu' 2

Dossier 4

Les énergies renouvelables

Biodiversité 10

Le marais  
La Cistude d'Europe  
Hibernation ou hivernation ?

Conseils & Astuces 13

Vie associative 14

Bulletin d'information trimestriel réalisé par Nature Environnement 17, membre de Poitou-Charentes Nature, du GRAINE Poitou-Charentes et affiliée à France Nature Environnement. Ont participé à la rédaction de ce bulletin : A. BARREAU, C. BRUDERER, L. CAUD, Cellule juridique NE17, D. CHEVILLON, G. CHEZEAU, J. COULOMBIER, T. DUPEYRON, A. FICHET, E. GENDRE, N. GENDRE, T. HERAULT, Y. HERMIEU, S. LABORDE, M. LEUCHTMANN, M. PETIT, J.Y. PIEL, P. PIEL, L. POUZIN, C. RATAUD, O. ROQUES, C. ROUSSE, S. SEGUIN & M.C. SICOT. Directeur de Publication : P. PICAUD. Mise en page : N. GENDRE. Comité de rédaction : L. CAUD, D. CHEVILLON, J. COULOMBIER & N. GENDRE. Crédit couverture : A. BOUE (éolienne), G. GOMES-LEAL/LPO (sortie), S. LABORDE (paysage Brouage) & Olivier ROQUES (Cistude). Commission paritaire : 73086. ISSN : 115-655 - Dépôt légal à la parution. NG22032011. © Nature Environnement 17 - 2011. Ce numéro a été tiré en 400 exemplaires par l'imprimerie LAGARDE - 21 & 23 route de la Tremblade - 17290 Breuillet

## Edito...

Le SEPRONAS Infos évolue...

Découvrez La Cistude. Avec sa nouvelle maquette, plus colorée, aux informations plus nombreuses et sa tonalité résolument plus gaie ! Un nouveau style quoi !

A l'image de son équipe de rédaction rajeunie, féminisée (et oui, cinq de nos rédactrices et rédacteurs ont moins de 35 ans...)

Tout un message d'avenir pour notre association naturaliste...

Le choix du nom, La Cistude, a été facile : qui mieux qu'*Emys orbicularis*, la tortue bourbeuse, la boueuse, "la fangearde" charentaise, pouvait donner son nom à notre bulletin d'informations ? Animal symbole de nos milieux humides, poursuivie par l'attention soutenue du docteur Raymond DUGUY et de son cher musée d'histoires naturelles depuis des lustres.... Et puis, une tortue, c'est la sagesse, la ténacité, la longévité.

L'action aussi, vous connaissez l'histoire du Lièvre et de la Tortue.... C'est tout Nature Environnement 17 !

Lisez ce qu'en dit simplement Serge SEGUIN, un naturaliste charentais de la première heure dont la vocation n'est pas née du Grenelle de l'environnement, et son "associé" Olivier ROQUES !

Prenez du plaisir à lire La Cistude, faites nous vos commentaires, c'est votre bulletin !

Dominique CHEVILLON



# ACTUALITÉS

## Actu' nationales & locales

### Xynthia : lancement d'un plan national de prévention des inondations

Près d'un an après la tempête Xynthia ayant fait 53 morts dans l'ouest de la France, la ministre en charge de l'écologie a présenté en février le plan national de prévention des submersions et crues, doté de 500 M€. L'objectif est de renforcer, d'ici 2016, les Plans de Prévention des Risques Naturels, améliorer les systèmes d'alerte et l'entretien des digues. Aucune construction de digues ne sera plus autorisée pour permettre l'urbanisation de nouvelles zones. La première réunion du comité du pilotage du plan est prévue en avril prochain.

### Le périmètre du parc national des Calanques arrêté

Le 11 février, l'assemblée générale du groupement d'intérêt public (GIP) a voté le périmètre et la seconde version de la charte du parc national des Calanques. Après 10 ans d'efforts, le GIP est parvenu à un consensus alors que les pêcheurs ou les plaisanciers se disent opposés au parc. A noter que le site de Brouage est candidat pour devenir parc national de zone humide. Réponse fin de l'année 2011.

### FNE : la campagne choc émeut le monde agricole

Rompant avec l'esprit consensuel du Grenelle, France Nature Environnement (FNE) a lancé une campagne publicitaire "musclée" afin d'alerter l'opinion sur les dégâts provoqués par l'agriculture intensive. Les réactions ont été immédiates et tranchées.

### 1 million de signatures pour sauver les abeilles

Une pétition signée par plus d'un million de personnes réclamant l'interdiction des pesticides pour enrayer la mortalité des abeilles a été remise fin février par une vingtaine d'apiculteurs à Bruno Le Maire.

Laurence CAUD

Retrouvez les actu' environnement sur le site web de Nature Environnement 17...

## Cellule juridique



Cette rubrique vous permettra de connaître les grandes lignes de l'activité de la cellule juridique. Ce sera également l'occasion de vous familiariser avec certaines notions de droit avec un décryptage de situations juridiques souvent complexes. Nous profiterons enfin de cette tribune pour passer quelques coups de gueule et vous associer à certaines de nos démarches. Pour commencer, voici le résumé d'une décision obtenue récemment.

### Bassines d'irrigation, annulation définitive

Le ministre de l'environnement avait interjeté appel d'un jugement du Tribunal administratif qui avait annulé, à la demande de NE 17 et de AIE 17, une autorisation préfectorale de 2008 pour la création de 5 bassines d'irrigation agricole sur les communes de Cram-Chaban, La Laigne et La Grève-sur-le-Mignon.

En novembre dernier, la Cour administrative de Bordeaux a rejeté l'appel du ministre et confirme l'insuffisance de l'étude d'impact sur l'avifaune. Les associations avaient eu recours aux services d'un huissier de justice qui, à l'aide d'une lunette et d'un guide ornithologique, avait pu constater la présence de plusieurs espèces d'oiseaux protégées.

## Obs'



Qui dit "nouvelle version" dit "nouvelles rubriques"... et celle-ci est la vôtre !

Dès aujourd'hui, faites-nous part de vos observations naturalistes (faune et flore) du département.

L'idée est de valoriser, tous les trimestres, vos observations les plus remarquables quelque soit le taxon (faune, flore) pour une connaissance plus fine de la biodiversité départementale et pour sa préservation.

Cette rubrique se veut interactive, aussi, n'hésitez pas à transmettre des photos illustrant vos observations. Ces dernières permettront de lever les doutes d'identification (s'il y en a) et surtout de rendre plus agréable la lecture de cette page.

Peut-être connaissez-vous déjà l'outil Faune Charente-Maritime, base de données naturalistes en ligne sur laquelle vous pouvez quotidiennement saisir vos données :

[www.faune-charente-maritime.org](http://www.faune-charente-maritime.org)

Cette base de données, propriété de la LPO, peut être mise à contribution, notamment pour des Atlas régionaux. Ainsi, pas moins de 8000 observations de papillons de jour ont été transmises à NE17 pour l'atlas des Lépidoptères Rhopalocères de Poitou-Charentes.

Pensez à indiquer la **date d'obs'**, la **localisation** précise (commune, lieu-dit, coordonnées géographiques) **et vos coordonnées**.

**Vos observations :**

[n.environnement17@wanadoo.fr](mailto:n.environnement17@wanadoo.fr)  
ou par courrier postal

## RNR : chantier de restauration



### Saison

La fin de l'hiver est proche, en témoignent les apparitions de petites tâches de couleur dans nos prairies et sous-bois. Les coucous, les cardamines, ou les fritillaires pointent le bout de leurs pétales.

C'est aussi l'époque où reprennent les chants des oiseaux qui vont bientôt se mettre à siffler à tue-tête pour attirer la belle.

Fidèle au rendez-vous de la fin de l'hiver, la Cigogne blanche a fait son apparition et n'a pas échappé aux observateurs assidus. Elle est revenue dans nos contrées dès la mi-janvier, occupant arbres et plateformes ou squattant les pylônes. La population de Charente-Maritime n'a rien à envier à celle d'Alsace. Elle profite ici d'un climat plus clément et ne s'en plaint pas. Elle se restaure allègrement dans les prairies humides, à l'affût d'une écrevisse ou d'une rainette à se loger dans le bec.

Car les amphibiens aussi font leur "come back". Ils sortent de leur cachette et entreprennent leur périple vers un fameux point d'eau alimenté par les crues et les pluies de la saison. Un rendez-vous galant au coin de la mare leur promet de rencontrer l'âme sœur et qui sait, si l'affinité le permet, d'assurer une descendance nombreuse.

Les papillons, eux non plus ne vont pas se faire prier pour se pavaner, toutes ailes poudrées dehors, profitant des rayons du soleil. Sauriez-vous les reconnaître ? C'est le moment de se tenir prêt à les observer, et pourquoi pas, si l'envie vous en dit, à participer à l'atlas de lépidoptères de Charente-Maritime. N'hésitez pas à nous contacter...

Au passage, n'oubliez pas de saisir toutes vos observations printanières sur : [www.faune-charente-maritime.org](http://www.faune-charente-maritime.org)

La gestion conservatoire du patrimoine biologique des pelouses sèches de la Réserve Naturelle Régionale de Château Gaillard se réalise par le biais d'un pâturage extensif ovin complété par une fauche à l'automne sur certaines parcelles ou uniquement par des actions de fauche sur les autres.

NE 17 réalise donc tous les ans, depuis 1998, des travaux de restauration et d'entretien de ces milieux. Les interventions consistent à mettre en place de chantiers de débroussaillage et de fauche avec retraits des résidus de coupe.

En janvier 2011, une classe de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole "J. Bujault" de Melle (79) est venue donner un énorme coup de main à la gestion du site. Ce partenariat a permis de maintenir ouvert ce qui avait été restauré l'an passé avec la "promo" précédente et d'augmenter la surface de prairies.

25 personnes équipées de débroussailleuses, tronçonneuses, fourches se sont mises à l'oeuvre pour réouvrir plus de 5000 m<sup>2</sup> de pelouses sèches calcicoles. D'importants ronciers et de belles surfaces de prunelliers ont été supprimés par broyage, par coupe, puis par exportation des résidus de coupe jusqu'à une placette pour réaliser un brûlis.

Ce type de rencontre riche en échanges a permis aux étudiants de réaliser un chantier qui était une 1<sup>ère</sup> expérience sur le terrain pour certains.

Les secteurs restaurés en 2010 ont enregistré des résultats biologiques très satisfaisants avec la présence de stations d'une petite plante patrimoniale la Biscutelle de Guillon (*Biscutella guillonii*) et la présence du papillon Azuré du Serpolet (*Maculinea arion*) sur des pieds d'origan.

L'intérêt majeur des prairies calcicoles de Château Gaillard réside dans la présence d'une grande richesse de papillons : 60 espèces de Lépidoptères Rhopalocères, dont 10 déterminantes en Poitou-Charentes, sont présentes sur le site, soit plus de 50% des espèces connues dans la région. Le site présente un intérêt patrimonial remarquable et en fait une véritable vitrine régionale pour ce groupe faunistique.

Voici une expérience que les gestionnaires (propriétaires et NE17) tiennent à renouveler...

L'équipe Espaces Naturels NE17



© Thomas DUPEYRON / NE17



# Les énergies renouvelables

## Où en est-on ?

*Du sommet mondial de Rio en 1992 à celui de Copenhague en 2009, de grandes résolutions ont été prises par les Nations-Unies sur les changements climatiques... Force est de constater que depuis 20 ans, les avancées ont été pour le moins lentes.*

*Les engagements de Kyoto se veulent pourtant ambitieux pour les 183 signataires en fixant une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012 qui permet de ne pas dépasser une augmentation de 2°C en 2100 par rapport à l'ère pré-industrielle.*

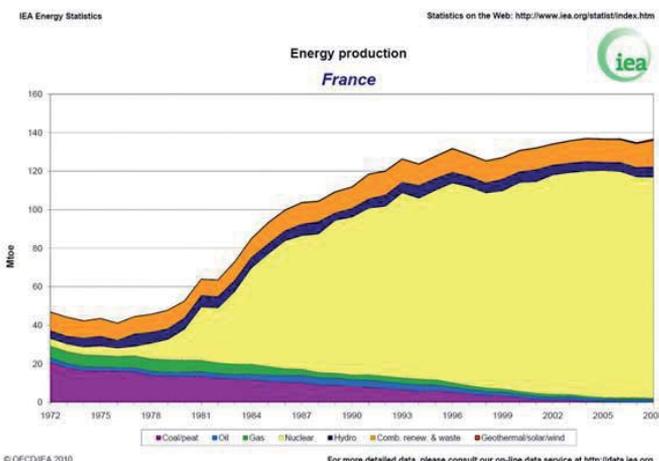
*L'échec du sommet de Copenhague ne laisse rien augurer de bon devant l'urgence du changement climatique et l'impasse énergétique de laquelle, d'une part, les pays industrialisés n'arrivent pas à sortir et dans laquelle, d'autre part, les pays en voie d'industrialisation s'engouffrent.*

*Qu'elle soit éolienne, solaire, hydraulique, géothermique, issue du bois ou de la matière organique, l'énergie produite doit se diversifier pour répondre à la demande croissante. La prise en compte de l'environnement dans nos sociétés, par conviction ou plus souvent par obligations réglementaires, nous amène par voie de conséquences au développement des énergies renouvelables...*

*Et c'est là l'ambigüité de ces nouvelles sources d'énergie. En effet, prôner la sobriété énergétique serait à l'évidence moins coûteux et plus responsable pour l'environnement. Mais cela doit s'accompagner d'une réinvention de nos modes de vie, sans quoi nous continuerons inlassablement cette fuite en avant pour un développement infini dans un environnement fini.*

*Cette "révolution" philosophique, qui ne semblait pas d'actualité en France il y a quelques semaines est mise au gout du jour avec la catastrophe de Fukushima...*

## Contexte français



### Evolution de la production d'énergie en France de 1972 à 2008.

De bas en haut : charbon/tourbe ; pétrole ; gaz ; nucléaire ; hydroélectrique ; biomasse/combustion des déchets ; solaire/ géothermie/ éolien (Source OCDE/AIE, 2010)

En application de la Directive 2009/28/CE, relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables et suite au "Grenelle de l'Environnement", la France s'est récemment dotée d'un Plan National d'Actions en faveur des énergies renouvelables pour la période 2009-2020 avec pour objectif principal d'atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale.

Pour cela, l'Etat prévoit notamment :

- une multiplication par 2 de la production d'énergie par les sources d'énergies renouvelables d'ici 2020, soit + 20 Millions de tonnes équivalent-pétrole (Mtep) par rapport à 2006.
- une baisse de 38 % des consommations pour les bâtiments résidentiels et tertiaires (responsables de 40 % la consommation de l'énergie primaire) à l'horizon de 2020.
- Une utilisation accrue de biocarburants avec un objectif de consommation de 10 % d'énergies renouvelables et la mise en circulation de 2 millions de véhicules électriques (utilisant en partie de l'électricité produite par les énergies renouvelables) d'ici 2020...

Les objectifs que s'est fixés la France représentent un réel défi pour l'avenir... En effet, l'approvisionnement énergétique français et la production d'électricité de notre pays restent encore clairement axés sur l'industrie nucléaire. Sur ce graphique, la part des énergies renouvelables est tellement minime qu'elle n'en est presque pas lisible ! En 2008, le solaire, l'éolien et la géothermie ne représentaient que 0,3 % de l'approvisionnement énergétique en France.

D'autre part, la consommation énergétique par les bâtiments n'a cessé de croître depuis 1972. Pour la consommation des bâtiments, les efforts et les moyens à mettre en œuvre sont considérables pour atteindre l'objectif fixé.

Quant aux transports, le Plan d'Actions ne prévoit pas la réduction de leurs coûts énergétiques en réhabilitant par exemple le transport ferroviaire. De plus, le développement des agro-carburants constitue sans nul doute une impasse économique, sociale et environnementale.

L'élément positif de ces nouvelles sources d'énergie est peut être que nous prenons peu à peu conscience de la raréfaction des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) et des risques humains et environnementaux que représentent le développement et la maintenance de la filière nucléaire (ce qui paradoxalement n'empêche pas son utilisation/développement !).

### Quelques chiffres...

D'après l'AREC (Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat), 92% de l'énergie produite en 2007 est d'origine nucléaire (Centrale de Civaux dans la Vienne).

La consommation se répartit comme suit : transports (42%), résidentiel/tertiaire (36 %), industrie (18 %) et agriculture/pêche (4%). Transports et résidentiel/tertiaire sont les secteurs où la consommation énergétique a le plus augmenté depuis 1990.

Les "énergies renouvelables" représentaient 8,3 % de la production d'énergie régionale en 2009 dont 80 % provenant uniquement du bois. Suivent les agro-carburants (9,2 %), l'éolien (4,5 %), l'hydraulique (3,1 %) et les autres sources pour environ 4 % (géothermie, solaire thermique et photovoltaïque, déchets...).

Les évolutions les plus notables par rapport à 2008 concernent le photovoltaïque (+ 315 % !), les agro-carburants (+30 %) et l'éolien (+19 %).



# Contexte régional et local

Sujet souvent houleux, attisant des vents de protestation... utiliser le vent, le soleil, l'eau, la terre ou la bouse de vache sont devenus de véritables enjeux économiques, politiques mais aussi environnementaux.



© Zentilia

## L'éolien

La région Poitou-Charentes a développé un Schéma Régional Eolien, document de planification assurant la cohérence du développement éolien en 2006. L'objectif fixé était le développement de 330MW (Mégawatt) soit 10% de la consommation régionale d'électricité à l'horizon 2010. En 2009, 10 parcs éoliens étaient construits pour une puissance de 105,38 MW.

La législation évolue pour encadrer le développement des parcs éoliens. Ainsi, depuis 2007, seule l'électricité produite par des éoliennes installées dans des ZDE (zones de développement éolien prédéfinies) bénéficie d'un tarif de rachat garanti et fixé au niveau national. En 2011, les éoliennes de plus de 50m de haut seront soumises à la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, en application de la loi Grenelle II.

Pour la plupart des parcs (éoliennes de plus de 12m, parc d'une puissance supérieure à 2,5 MW), un permis de construire, une étude d'impact et une enquête publique sont obligatoires.

En Charente-Maritime, le "potentiel éolien" se situe principalement dans le nord et l'est du département.

Au 22/10/2010, 4 parcs éoliens sont en fonctionnement :

- Saint-Crépin : 9 MW (6 éoliennes de 1,5 MW), en fonctionnement depuis 2004 ;
- Bernay-Saint-Martin : 12 MW (8 éoliennes de 1,5 MW), en fonctionnement depuis 2007 ;
- Péré d'Aunis : 8 MW (4 éoliennes de 2 MW), en fonctionnement depuis 2008 ;
- La Benâte : 12 MW (6 éoliennes de 2 MW), en fonctionnement depuis 2010.

Bien qu'il n'y ait que 4 parcs en fonctionnement, on pouvait dénombrer au 26/07/2010, au moins 15 projets supplémentaires en cours d'élaboration, annulés ou faisant l'objet de recours juridiques. Ces projets représentent un minimum de 82 éoliennes pour une puissance de 163 MW (DDTM 17, com. pers.).

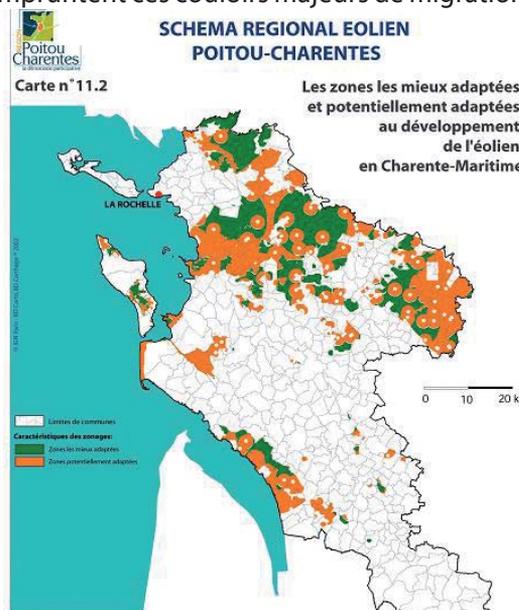
## Vers l'éolien offshore ?

En Janvier a été annoncé le lancement prochain de l'appel d'offres sur l'éolien offshore pour une puissance totale installée de 3000 MW. Prévus par la loi Grenelle 1, ces projets devraient se développer sur la façade Atlantique et dans la Manche d'ici 2015.

Environ 600 éoliennes devraient être installées en mer sur 5 zones : Dieppe-Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire.

Même si la Charente-Maritime n'est pas *a priori* directement concernée, il faut rester vigilant quant à ces aménagements qui, bien qu'énergétiquement plus rentables que leurs homologues terrestres, restent environ deux fois plus coûteux à mettre en place.

Sur le plan écologique, ces aménagements comportent des risques importants pour les espèces pélagiques (qui vivent au large) et migratrices (oiseaux et chauves-souris) qui empruntent ces couloirs majeurs de migration.



Zones favorables au développement éolien en Charente-Maritime (Source SREPC/ORE, 2006)



# Contexte régional & local

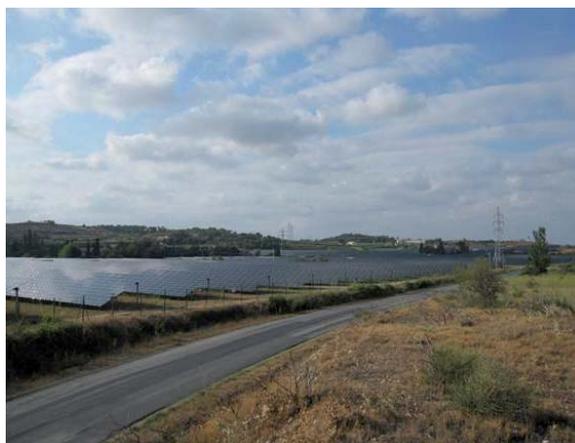
## Le solaire photovoltaïque

**A** l'image de l'éolien, la région s'est dotée depuis 2008 d'un plan "énergie solaire" avec pour objectif l'installation de 270 MWc d'ici 2015, soit 10% du potentiel solaire régional. Fin juin 2010, 23,7MWc étaient raccordés au réseau (AREC). Cette puissance représente une surface totale de panneaux de 185 000 m<sup>2</sup>.

La plupart des installations photovoltaïques raccordées dans la région concernent des installations en toiture (particuliers, exploitations agricoles, bâtiments collectifs publics ou privés, industries...).

Les projets de parcs photovoltaïques au sol, très nombreux dans la région, sont soumis à une réglementation et des contraintes plus importantes. Sur le plan réglementaire, toute installation de plus de 2,5 MWc est soumise à étude d'impact, enquête publique et permis de construire.

Une circulaire adressée aux préfets le 18/12/2009 vient compléter le cadrage de ces projets, et souligne qu'il faut porter "une attention particulière à la protection des espaces agricoles et forestiers existants ainsi qu'à la préservation des milieux naturels et des paysages. Les projets de centrales solaires au sol n'ont pas vocation à être installés en zones agricoles, notamment cultivées ou utilisées pour des troupeaux d'élevage. [...] l'accueil d'installations



### Parc solaire à Narbonne

*solaires au sol peut être envisagé sur des terrains qui, bien que situés en zone classée agricole, n'ont pas fait l'objet d'un usage agricole dans une période récente."*

Enfin, très récemment, un décret du 09/12/2010 suspend l'obligation d'achat de l'électricité produite par les centrales photovoltaïques au sol pour une durée de 3 mois. Ce décret instaure en quelque sorte un moratoire pour toutes les nouvelles demandes de permis de construire pour ces centrales solaires.

Plus de 40 projets de centrales au sol étaient répertoriés en juillet 2010, représentant environ 200 hectares. Un seul permis de construire a été accepté pour une centrale au sol sur la commune de Montendre pour une surface de 24,5 hectares (5,5 MWc et 53 208 m<sup>2</sup> de capteurs). Sa construction vient d'ailleurs de s'achever.

## Le Bois-énergie

Il s'agit essentiellement de l'utilisation du bois en tant que combustible, et dans une moindre mesure en tant que source de combustible. Le "bois de feu" se présente sous 4 formes essentielles :

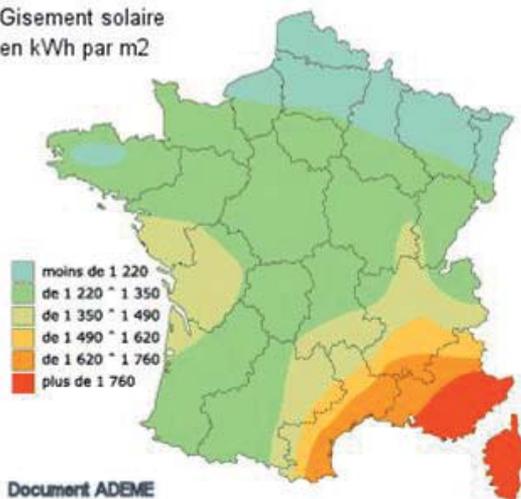
- les bûches ;
- les granulés ou pellets ;
- les briques de bois reconstituées ;
- les plaquettes forestières.

Aujourd'hui, le bois énergie suscite un regain d'intérêt en raison du prix grandissant des énergies fossiles, de sa disponibilité et de son caractère renouvelable. Il représente 80 % de la production des énergies dites renouvelables en région.

Le Pays de Saintonge Romane a répondu à un appel à projet de la région en 2010. Les différentes sources de bois entrant dans la filière bois-énergie : haies, boisements (dont le bois issu des tempêtes), viticulture, scieries... ont été étudiées.

Il faut rester vigilant quant aux formes de sylviculture intensive qui pourraient se développer pour la production de plaquettes tels les taillis courte rotation (TCR) et très courte rotation (TTCR), qui sont un non-sens environnemental et économique. Ils conduisent à la banalisation des milieux et à la perte de la biodiversité.

Gisement solaire en kWh par m<sup>2</sup>



Document ADEME

Carte du gisement solaire en France (ADEME)

### Quelques définitions...

- Watt (W) : unité de puissance, de flux énergétique et de flux thermique (1 W=1 joule par seconde).
- Watt crête (Wc) : puissance d'un panneau photovoltaïque. Il correspond à la puissance d'une cellule monocristalline d'une surface 100 mm x 100 mm. Il représente la puissance délivrée par le panneau au point de puissance maximum pour une irradiation solaire de 1 000 W/m<sup>2</sup> avec une cellule à 25°C. 1 MWc correspond à une surface au sol d'environ 3 hectares.
- Watt heure (Wh) : unité d'énergie équivalant au travail exécuté pendant une heure par une machine dont la puissance est de 1W.
- Million de tonnes équivalent-pétrole (Mtep) : unité de mesure permettant de comparer les différentes énergies entre elles. 1 Mtep est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole.
- 1 MWh=0,086 tep (énergie finale)
- 1 MWh=0,222 tep (énergie primaire)
- Energie primaire : énergie nécessaire pour fournir l'énergie finale.

# La position de Nature Environnement 17

De même, le maintien des haies et boisements, éléments structurant du paysage, devient aujourd'hui une des priorités affichées pour la préservation des corridors écologiques et des "cœurs de biodiversité" dans le cadre de la mise en place de la Trame Verte et Bleue.

## La géothermie

La production de chaleur géothermique provient soit de ressources superficielles (géothermie très basse énergie), soit de ressources profondes (géothermie basse énergie).

L'énergie contenue dans les terrains superficiels, les nappes alluviales ou les aquifères peu profonds, peut être exploitée directement par des pompes à chaleur.

En Poitou-Charentes, il existe 2 forages géothermiques, à Jonzac :

- l'un, réalisé en 1979 couvre aujourd'hui les besoins en eau chaude de la station thermale de la ville et le chauffage de ses locaux (eau géothermique à 65°C à environ 1700 m de profondeur) ;
- l'autre, réalisé en 1993, est la principale source d'énergie du complexe aquiludique de Jonzac... qui n'en fait pas pour autant un modèle écologique au regard de sa consommation d'eau !

L'utilisation de la géothermie sur ces 2 forages permet d'éviter la consommation de 3 millions de litres de fioul par an.

Cette forme d'énergie, peu exploitée et souvent reléguée au second plan, est pourtant une énergie qui mériterait d'être développée, au même titre que les projets éoliens et solaires.

## Pour plus d'infos...

- [www.arec.com](http://www.arec.com)
- [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
- [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- [www.iea.org](http://www.iea.org)
- [www.eolien-biodiversite.com](http://www.eolien-biodiversite.com)

## Position de Nature-Environnement 17 :

Pour l'association, la sobriété énergétique est la première des solutions à l'urgence que nous imposent les changements climatiques, la perte de biodiversité et de manière générale la dégradation de notre environnement. Cette sobriété doit impérativement passer par une réflexion de fond sur nos modes de consommation et de transports.

Convaincus de l'impasse dans laquelle nous conduit le "tout nucléaire" à la française, nous devons développer d'autres sources de production d'énergie. Les risques humains et environnementaux de notre modèle énergétique, basé sur l'industrie nucléaire et pétrolière, sont bien trop importants et les coûts sociaux et environnementaux ne sont plus acceptables aujourd'hui. Nous ne pouvons les faire porter par les générations futures et nous devons donc sortir de ce modèle.

On l'a vu précédemment, les efforts à consentir au niveau local (région et département) sont considérables pour atteindre les objectifs fixés. Dans ce cadre, l'association soutient le développement des énergies renouvelables et accompagne les porteurs de projets en réalisant des études d'impacts et les suivis biologiques post-installation en suivant les recommandations des services de l'Etat en la matière (DREAL, DDTM...).

Toutefois, beaucoup de sources sont regroupées sous le terme "énergies renouvelables" et les risques environnementaux liés à plusieurs d'entre elles sont inquiétants.

Le développement de la filière bois-énergie lié au potentiel important de notre région doit impérativement s'accompagner d'une gestion raisonnée de nos boisements, dont certains présentent un intérêt biologique fort. Toute forme de sylviculture intensive doit être proscrite.

De même, le développement des agro-carburants n'en est pas pour nous une solution plus défendable si elle n'est pas accompagnée d'une politique forte visant à faire diminuer l'impact des transports sur notre environnement.

L'énergie hydroélectrique doit prendre en compte la nécessité de la continuité écologique des cours d'eau pour les espèces qui y vivent en application de la Directive Cadre sur l'eau.

Enfin, une politique forte doit être menée pour la réduction des déchets de quelque nature qu'ils soient (en lien avec une réflexion sur les modes de consommation), et ne doivent pas à ce titre, être considérés comme une source d'énergie renouvelable !

A ce jour, l'association a réalisé plusieurs études sur des projets de parcs éoliens et assure le suivi post-installation des parcs de Saint-Crépin et de Bernay-Saint-Martin (suivis axés sur l'avifaune et les chiroptères principalement).

Nous avons également réalisé plusieurs études biologiques pour des projets de parcs photovoltaïques au sol. Pour ces projets, nous portons une attention particulière à ce qu'une activité agricole économiquement viable perdure sur les sites concernés, tout en veillant à

ce qu'ils soient restaurés pour favoriser la biodiversité. La plupart des projets concernent en effet des zones de plaine agricole aujourd'hui fortement dégradées du fait de l'intensification des pratiques ayant entraîné une chute drastique de la biodiversité qui y était inféodée (oiseaux de plaine par exemple).



Source Internet

Dossier réalisé par :  
Justine COULOMBIER & Maxime LEUCHTMANN



# BIODIVERSITE

## Le marais de Brouage

Suite à l'envasement de l'ancien golfe de Saintonge, situé entre la presqu'île de Marennes et les coteaux de Moëze, les activités humaines qui se sont succédées durant plusieurs siècles ont progressivement façonné les 9000 hectares de prairies du marais de Brouage.

Ce site est constitué essentiellement d'anciens marais salants, aménagés entre le XI<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle, abandonnés puis reconvertis en pâturage dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. Le marais de Brouage a conservé ses caractéristiques paysagères témoignant toujours des anciens usages salicoles, avec ses reliefs géométriques alternant fossés, bassins (baisses ou jas) et bosses (bossis).

Depuis près de 200 ans, cet espace a été valorisé par le pâturage extensif (principalement bovin) et par la fauche ; les fossés en eau douce jouant le rôle de clôtures naturelles et d'abreuvoirs. Les pratiques traditionnelles d'élevage ont permis le maintien d'une mosaïque de milieux : prairies naturelles, dépressions inondées plus ou moins longuement, roselières de rives des fossés en eau ou dans les jas, haies de bordure de coteaux, pré-salés le long des chenaux...

Cette diversité d'habitats est propice à l'accueil d'une faune et d'une flore riches et variées : Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Cigogne blanche, Busard des roseaux, Héron pourpré, Cistude d'Europe, Renoncule à feuille d'ophioglosse, Grande Aunée... Les anatidés ne sont pas en reste avec les innombrables canards colvert, pilet, souchet, Sarcelle d'hiver qui hivernent ou migrent dans les réserves notamment à la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron. Les mares et les prairies inondables abritent bon nombre d'amphibiens en reproduction comme le Pélodyte ponctué, le Triton marbré ou la Rainette méridionale.

La reconnaissance de l'exceptionnelle richesse de ce marais a conduit à sa désignation en deux sites Natura 2000 au titre des Directives "Oiseaux" et "Habitats".

Toutefois, la beauté de ce site n'a égal que son extrême fragilité et les conditions de sa préservation sont aujourd'hui très largement remises en causes par le manque de moyens alloués à son entretien.

En effet, les activités humaines traditionnelles qui assuraient autrefois son entretien régulier sont en proie à une conjoncture économique peu favorable. La présence d'espèces invasives (ragondin, jussie...) tendent à augmenter la fréquence des interventions et par conséquent leur coût.

La sauvegarde de ce marais revêt donc des enjeux multiples intimement liés : écologiques, économiques, sociaux et culturels ; vis-à-vis desquels seule une prise en compte au niveau national et européen semble aujourd'hui en mesure de pouvoir apporter une réponse rapide et pérenne.

Les solutions sont connues, il reste à mobiliser l'ensemble des acteurs de ce territoire dans l'objectif de préserver ce qui demeure l'un des joyaux environnemental et culturel de Charente-Maritime, fusse par l'intermédiaire de la création d'un Parc national...

Laurent POUZIN



© Patricia PIEL

### Idée rando'

SENTIER D'INTERPRÉTATION  
ITINÉRAIRE DE 6,5 KILOMÈTRES

LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN

Le sentier vous guidera sur les traces de la Cistude au coeur d'un paysage de marais littoraux façonnés par les siècles et les activités humaines. Depuis l'admirable église à l'architecture romane, au détour des chemins de Saint-Symphorien, cette balade est une invitation à la découverte des richesses d'un patrimoine exceptionnel!

**Comment s'y rendre ?**  
A partir de la D733 (Rochefort-Royan), sortie La Gripperie-Saint-Symphorien (Saint-Jean-d'Angle). Départ au parvis de l'église.

# BIODIVERSITE

## Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)

**N**ous sommes en mai, par une matinée ensoleillée. Le vent est faible et une foule d'insectes semble se disputer les fleurs qui constellent la prairie. Un grand fossé en fixe les limites, en partie caché des regards par un important massif de roseaux d'où s'élève un gazouillis aux notes répétitives.

Pour tenter d'apercevoir ces rousserolles et fauvettes aquatiques, je m'approche de la berge, quand un "plouf" sonore, attire mon attention. Une "chose" vient de plonger, cherchant à s'enfourer dans la vase en bousculant la végétation immergée. En réalité, je viens de déranger notre petite tortue aquatique indigène, la Cistude d'Europe.

Cette tortue possède une carapace plate, pouvant atteindre 18 cm de long. La couleur du bouclier dorsal varie du noir au verdâtre. Il est souvent orné, comme la peau de l'animal, de raies et points jaunes. Ses pattes sont armées de longues et fortes griffes. Les mâles se différencient des femelles par un renflement pénien situé à la base de la queue, donnant à cette dernière un aspect moins long et effilé. Un plastron incurvé et des yeux rouges sont également des caractéristiques des mâles, bien que non exclusifs.

**Milieux de vie :** On l'observe difficilement dans la nature et, si la cistude est très à l'aise sur la terre ferme, l'eau reste l'élément où elle passe la plus grande partie de sa vie. Elle s'y nourrit, s'accouple, hiverne. Ce reptile amphibie, apprécie les eaux calmes, aux fonds vaseux, mais aussi les rivières, les ruisseaux au courant rapide. Elle aime rester au soleil sur les berges, grimpe sur les arbres penchés au-dessus de l'eau, mais, à la moindre alerte, elle plonge pour se réfugier dans la vase ou sous une souche immergée.

Pendant les grandes chaleurs, elle reste à l'ombre, dans l'eau. Il peut même arriver qu'elle rentre dans une torpeur quasi-totale dans le cas d'un assèchement de son milieu de vie. On parle alors d'estivation.

**Reproduction :** Après l'hivernation, les accouplements ont lieu en avril-mai. Le mâle s'accroche à la dossière de la femelle, la maintient sous l'eau en lui mordant les pattes et le cou. De la mi-mai au mois de juillet, souvent à la tombée de la nuit, la femelle dépose ses oeufs (8 en moyenne, de forme ovale, protégés par une épaisse coquille), dans un trou profond d'environ 10 cm, creusé à l'aide de ses pattes arrières. Elle les arrose avec l'eau contenue dans les cavités qui s'ouvrent sur la paroi dorsale du cloaque (organe respiratoire complémentaire) afin de les humidifier, mais aussi pour rendre la terre plus meuble. Enfin, elle rebouche le "nid".

### Carte d'identité



Nom : *Cistude d'Europe*  
Synonymes : *Tortue bourbeuse, boueuse, fangearde*

**Protégée en France, Convention de Berne, Directive Habitat Annexe II, Liste rouge régionale, Espèce déterminante ZNIEFF**

Régime alimentaire : *carnivore (insectes, mollusques, invertébrés..)*  
*omnivore en vieillissant*

Milieux de vie : *canaux, fossés, étang aux eaux calmes*

Hivernation : *octobre à mars*

Reproduction : *avril-mai*

Durée d'incubation : *85 jours*

Longévité : *70 ans*

Maturité sexuelle à partir de :

*18-20 ans (femelle), 10-16 ans (mâle)*

Particularité : *bonne visibilité (20m), respiration complémentaire, estivation*



Le lieu choisi est éloigné de l'eau d'au moins 10m à plusieurs kilomètres. En septembre-octobre, les œufs éclosent. L'émergence des "cistudons" (5 g pour 3 cm) dépend des conditions météorologiques. Certains resteront au nid jusqu'au printemps. Ils restent généralement dans les herbiers aquatiques pendant 5 à 6 ans, avant de se risquer à découvert.

**Répartition :** A l'époque post-glaciaire, la cistude remontait jusqu'en Suède. Aujourd'hui, c'est surtout une espèce occidentale et méditerranéenne. En Charente-Maritime, elle se trouve en limite nord de son aire de répartition et est encore bien présente (marais de Brouage, étangs de la Haute-Saintonge) mais souffre des modifications voire de la disparition des zones humides. Par exemple,

la population de la vallée de l'Arnoul a considérablement régressé suite aux mutations agricoles des dernières décennies. A Saintes, dans la prairie de La Palu, elle a souvent été vue, ainsi qu'occasionnellement sur les bords de la Charente.

**Menaces :** Outre la disparition/modification des zones humides, d'autres menaces se font ressentir : les prélèvements illégaux, l'impact du trafic routier, la pollution, la prédation naturelle sur les pontes et les jeunes par d'autres espèces (sangliers, petits carnivores, corneilles noires...).

Il faut également signaler le danger que représentent pour l'écosystème, les lâchers illégaux de Tortue de Floride (dont l'importation est interdite depuis 1997). Ces animaux, très souvent de plus grande taille, entrent en compétition avec la Cistude (notamment pour l'accès à des postes d'insolation).

NE17 travaille à la connaissance et à la protection de cette espèce patrimoniale et emblématique depuis de nombreuses années par des études, des observations, la création de sentiers découverte, l'acquisition de parcelles de marais...

*Retrouvez le texte intégral et original de Serge SEGUIN & Olivier ROQUES sur le site web de Nature Environnement 17...*





# BIODIVERSITE

## Le prof'... Hibernation ou hibernation ?

Chaque année à l'arrivée de la saison hivernale les chauves-souris se réfugient dans les cavités souterraines et les Cistudes s'enfouissent dans la vase des fossés ou des étangs jusqu'à l'arrivée de jours meilleurs.

Le but de cette "vie ralentie" est le même, passer la mauvaise saison à l'abri...mais les unes hibernent et les autres hibernent, quelle différence ?

**L'hibernation**, adoptée par les chauves-souris, mais aussi par les loirs, les lérôts ou encore les marmottes correspond à une réduction progressive de leur activité jusqu'à entrer dans une profonde léthargie, liée à l'horloge interne de l'animal, la température extérieure et la raréfaction des proies.

Cet état léthargique se traduit par une baisse de leur température corporelle (on parle d'hypothermie régulée) entraînant une diminution des fonctions métaboliques (consommation d'oxygène, rythmes respiratoire et cardiaque, flux sanguin...).

La température du corps des chauves-souris est alors proche de la température environnante, généralement comprise entre 0° et 10°C, le rythme cardiaque avoisine les 10 pulsations par minute (600 en activité de chasse !) et elles ne sont plus qu'à 1% de leur respiration de phase d'activité. Ce ralentissement métabolique leur permet de vivre sur leurs réserves pendant plusieurs mois (généralement d'octobre à mars).

La survie des animaux entrés en hibernation va donc dépendre des réserves de sucres et de graisses qu'ils auront pu constituer avant la "mauvaise saison" mais aussi de la tranquillité des sites. Leur dérangement, entraînant un brusque changement de leur métabolisme, peut ainsi leur être fatal !



**L'hivernation**, adoptée par la Cistude d'Europe mais aussi par les ours ou les blaireaux, correspond également à une réduction progressive de leur activité mais sans interrompre les fonctions physiologiques. C'est une somnolence hivernale entrecoupée de réveils et de phases d'activités modérées lorsque la température le permet (l'Ours brun donne même naissance à ses petits l'hiver). La température corporelle chute chez les ectothermes (animaux dont la température corporelle dépend de la température du milieu environnant = animaux à "sang froid") comme la Cistude mais reste quasi-stable pour des endothermes comme l'ours.

Chez la Cistude d'Europe, cette "mise au repos" dure un minimum de trois mois, le plus souvent cinq (d'octobre à février) dans nos marais charentais.

Hibernation et hivernation sont deux types de réponse biologique à une même problématique : passer la mauvaise saison sans dépenser trop d'énergie.

Vous l'aurez compris, que ce soit pour les hibernants ou pour les hivernants, la tranquillité des sites où ils passent la "mauvaise saison" est l'une des clés principales de leur survie.

Marie-Charlotte SICOT &  
Maxime LEUTCHMANN

Petit rhinolophe © Maxime LEUTCHMANN



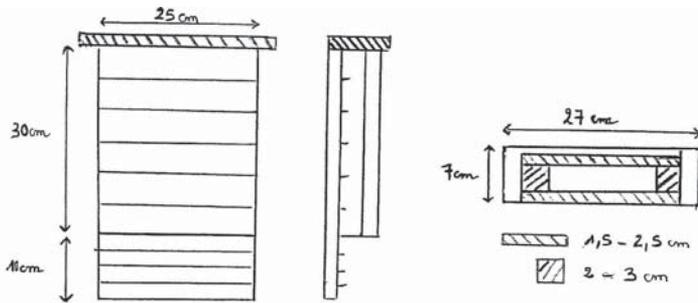
# CONSEILS & ASTUCES...

Avec l'arrivée du printemps, les chauves-souris sortent de leur léthargie hivernale, nous offrant le ballet de leurs vols silencieux. En Poitou-Charentes, on compte 24 espèces, dont 23 en Charente-Maritime.

Indicateurs d'une nature en bonne santé, ces mammifères insectivores sont protégés par la loi. Cependant cela ne peut suffire face aux multiples menaces qui pèsent sur les populations et en particulier la raréfaction de leurs habitats de gîte ou de chasse (murs en pierres jointoyées, clochers fermés, greniers aménagés, vieux arbres abattus...), l'usage généralisé des pesticides et les fausses informations toujours véhiculées à leur sujet.

Ainsi, chacun peut contribuer à leur protection grâce à quelques mesures simples :

- préserver l'accès aux sites majeurs : anciennes carrières ;
- éviter tout dérangement en période hivernale, de mise bas et d'élevage des jeunes (novembre à mars et mai à août) et différer d'éventuels travaux à l'automne ;
- conserver quelques anfractuosités dans les bâtiments (trous de murs, disjointements, fissures...);
- maintenir, restaurer, voir créer un accès aux gîtes ;
- utiliser des traitements de charpentes non toxiques ;
- conserver les arbres creux, sénescents ou morts sur pied ;
- proscrire l'utilisation des pesticides.



## Où l'installer ?



Vous pouvez installer le nichoir dès la fin de l'hiver.

Placez-le contre un mur ou un tronc d'arbre en mettant l'ouverture vers le bas. Il doit être bien exposé au soleil (exposition au sud ou au sud-est), à l'abri du vent et de la pluie. Posez le nichoir entre 4 et 5 m de haut minimum afin d'éviter tout accès aux prédateurs (comme les chats).

Installez solidement votre nichoir avec du fil de fer et placez des morceaux de bois mort entre le tronc et le fil de fer.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement. Vous ne devez pas ouvrir le nichoir pour vérifier leur présence. Regardez plutôt si du guano est tombé au sol, ou surveillez-les à la tombée de la nuit.

## Plan d'un gîte à chiroptères

(Source Guide "La Nature chez soi" - Vienne Nature)

Pour éviter les désagréments et récolter un excellent engrais naturel pour le jardin, poser une planchette (dans le cas d'un gîte de façade) ou une bâche pour récupérer le guano !

De même que l'on favorise les oiseaux sauvages en mettant des nichoirs à leur disposition pour la reproduction, on peut également venir en aide aux chauves-souris en installant des gîtes artificiels spécialement conçus pour elles. Ces gîtes pourront servir pour la mise-bas, l'accouplement ou simplement de lieu de transit pour de très nombreuses espèces.

Vous pouvez également commander des gîtes prêts à poser en bois ou en béton de bois, en voici les principaux fabricants :

- René BOULAY - 4 rue Hector Berlioz - 76120 Grand Quevilly - Tél.: 02 35 69 39 28
  - SCHWEGLER - Drève de l'Infante - 29 C - B 1410 Waterloo - [info@schwegler.be](mailto:info@schwegler.be)
- Site Internet : <http://www.schwegler.be>



Si vous découvrez une colonie de chauves-souris dans vos combles, dans un arbre creux ou derrière vos volets, contactez au plus vite un référent local.

## Vos contacts "SOS Chiros" :

- LPO - Virginie Barret - 05 46 82 12 34 - [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)
- Nature Environnement 17 : Maxime Leuchtman - 05 46 41 39 04  
[maxime.leuchtman@nature-environnement17.org](mailto:maxime.leuchtman@nature-environnement17.org)

Une plaquette d'information a également été conçue à l'échelle régionale, n'hésitez pas à nous la demander !

Anne FICHET



# VIE ASSOCIATIVE

## Sortie : à la découverte de l'avifaune rétaise

**Samedi 16 janvier 2011** – 9h15 – Parking du Belvédère (soleil rochelais & temps couvert rétais) :

Une cinquantaine de membres NE17 LPO17 Ré Nature Environnement s'était déjà donnée rendez-vous pour partir à la découverte de l'avifaune hivernante du Fier D'ars, vaste baie marine rétaise à haute valeur ornithologique...

10 h : une première escale à Loix, à la pointe du Préaux, plus connue sous le nom de "La Lasse", permet d'observer des centaines de limicoles (Courlis cendré, Pluvier argenté...), d'admirer un reposoir d'huitriers pie mais aussi de nombreux bécasseaux variable tout en les comparant à l'infatigable Tournepiere à collier et au Bécasseau sanderling, ce dernier connu pour ses allers-retours permanents sur la plage, à la poursuite des vagues, à la recherche de ses proies favorites.

Notre groupe recherche en vain plongeurs et grèbes ; seuls quelques grèbes huppés furent au rendez-vous et se laissèrent admirer sous un soleil splendide ! Nos "rétais" d'un jour purent aussi observer des centaines de bernaches cravant, petite oie marine hivernante en nombre sur notre littoral et se nourrissant de zostères et d'algues.

Le soleil au rendez-vous, les estomacs réclamant leur pitance, nous décidons de nous rendre en forêt domaniale du Lizay, aux Portes-en-Ré, pour un pique-nique fort convivial...

L'après-midi, sous un soleil radieux et des températures plus que clémentes, nous partons à la découverte de la Réserve Naturelle Nationale de Lilleau des Niges, où près d'une soixantaine de Spatule blanche nous avait donné rendez-vous...

Cette journée fort agréable se termina dans la bonne humeur, devant la Maison du Fier et au final, plus de 70 passionnés heureux... se donnant rendez-vous l'hiver prochain !



Nicolas GENDRE



© Gauthier GOMES-LEAL / LPO

Un grand merci à Julien JEAN (Responsable LPO de la Maison du Fier) d'avoir été présent bénévolement le matin et pour le prêt du matériel optique, à Loïc PETIT (bénévole LPO17), à Christian GENDRE (notre géologue passionné), à Michel TEXIER (notre spécialiste "estran"), à Jean-Claude LAMOUREUX (notre exilé haut-viennois) pour son aide, à tous les participants pour leur présence et aux oiseaux pour s'être laissés admirer en toute quiétude !

## Commissions : CODERST

Le **CODERST** est le Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques. C'est une commission importante qui s'intéresse d'abord aux **installations classées** - nouvelles implantations, mises aux normes, modifications - de manière à préparer les arrêtés préfectoraux régissant leur fonctionnement, ceci depuis les très grosses entreprises avec risques Seveso jusqu'aux plus modestes.

Le second volet concerne les applications de la **loi sur l'eau** : protection des nappes, assainissement, eau potable, prélèvements... et le troisième porte sur le domaine de la **Santé**.

Le **CODERST** se réunit une fois par mois à la Préfecture. NE 17 y est représenté par René BARTHE et Michel PETIT. Certains dossiers étant précédés d'enquêtes publiques, il serait bon que nos adhérents, comme tous les citoyens concernés, participent à ces enquêtes qui se déroulent le plus souvent dans la plus grande discrétion...

Informez-nous des situations locales qui nous parviennent avec retard, ce qui nuit à l'efficacité de nos interventions.

Michel PETIT

# VIE ASSOCIATIVE



**P**etite histoire du SEPRONAS Infos, vous savez le bulletin "d'avant" La Cistude....

**La Cistude :** Guy Chezeau vous nous faites le plaisir de nous rappeler l'aventure du SEPRONAS Infos.

**Guy Chézeau :** En 1989, j'ai eu le plaisir d'être élu à la Présidence de la Société d'Etude et de Protection de la Nature en Aunis et Saintonge (SEPRONAS), notre association n'avait alors point de bulletin. 20 ans s'étaient écoulés avec force comptes rendus et documents de synthèse mais point de bulletins.

**La Cistude :** Et pas de locaux non plus !

**G.C. :** Le siège est au Muséum d'Histoires Naturelles de La Rochelle où nous nous réunissons chaque mois mais nous n'avons ni locaux, ni téléphone, ni permanents. Le matériel et les archives sont dispersés chez les membres du bureau de l'association.

**La Cistude :** Et vient alors l'idée d'un bulletin....

**G.C. :** Il apparaît en effet rapidement nécessaire d'informer nos adhérents et nos interlocuteurs des collectivités locales par une parution régulière : le SEPRONAS Infos naît donc....

**La Cistude :** Combien d'exemplaires ?

**G.C. :** Diffusé à 150 exemplaires (nous étions 120 adhérents) pour le premier numéro, notre bulletin d'abord bimestriel devint trimestriel. Rédigé par mes soins, frappé, conçu et mis en page par Isabelle Delavault, photocopié par l'imprimerie Delavault, c'était du travail bien sûr, mais surtout du plaisir...

**La Cistude :** Quel grand évènement a défrayé le SEPRONAS Infos à cette époque ?

**G.C. :** Les négociations avec l'Etat, le Département, les agriculteurs, au sujet de l'avenir des zones humides qui verront à terme l'adoption du protocole de gestion des marais est un combat de tous les instants. Notre bulletin en rend compte.

**La Cistude :** Et le SEPRONAS Infos "prends du corps"....

**G.C. :** Son tirage augmente, photocopié puis imprimé, enfin l'ordinateur prend place au sein de l'association avec le premier permanent Fabrice Bastel, objecteur de conscience qui deviendra le premier salarié de l'association.

Le logiciel de mise en page nous aide bien. Après les premières photos en noir et blanc, le numéro 2 de Septembre 2004 accueille la couleur pour sa seule couverture...

**La Cistude :** Et le nombre de rédacteurs, contributeurs augmente aussi...

**G.C. :** Oui et c'est très motivant puisque en 2006 deux numéros spéciaux "SPECIAL INSECTES" et "SPECIAL BIODIVERSITE" sont produits.

**La Cistude :** Jusqu'au dernier numéro de Janvier tiré à 400 exemplaires pour 300 adhérents.

**G.C. :** Plus de qualité dans la forme, plus de contenu, le SEPRONAS Infos a bien grandi après 20 ans d'existence. Aujourd'hui, la Cistude vient d'éclore car c'est une tortue ! Je lui souhaite, comme à ses congénères, une longue vie pour porter plus haut, plus fort, plus loin les valeurs, les couleurs et les combats de notre Association !

Guy CHEZEAU & Dominique CHEVILLON



# VIE ASSOCIATIVE

## Portrait : Serge SEGUIN, naturaliste charentais

**La Cistude :** Serge, vous êtes un vrai naturaliste de terrain, un coureur des bois et des marais, à des années lumières des nombreux écologistes aseptisés que l'on peut rencontrer. La passion de la Nature c'est d'abord une rencontre ?

**Serge Seguin :** Pour moi, c'est inné. Enfant, la découverte d'une cistude sur la berge inondée de la Charente, devant chez mes parents, a été une surprise et un émerveillement. J'ignorais tout de cet animal. Bien sûr, je m'intéressais déjà aux animaux puis j'ai plongé : reptiles, oiseaux, mammifères....

**La Cistude :** Quelles ont été vos équipées, vos aventures naturalistes les plus riches en émotions ?

**S. S. :** Les grands espaces sauvages d'Afrique, de l'Ouest américain, d'Ouzbekistan mais surtout un trekking naturaliste dans le Tassili avec les touaregs m'ont profondément marqué, avec son lot d'observations de la faune vivante, de témoignages des peintures rupestres d'une faune disparue, de captures de vipère ceraste, de démystification de ces animaux que les touaregs craignent tant à juste raison.

**La Cistude :** Serge, quels sont vos deux meilleurs souvenirs naturalistes ?

**S. S. :** C'est le baguage de mon premier poussin de Circaète-Jean-le-blanc : voir ce superbe oiseau de trois semaines me regarder, avec ses grands yeux, sur ce vaste nid d'où je découvrais la forêt alentour. C'était magnifique ! Et puis, la naissance chez moi de bébés genettes dont j'avais recueilli les parents promis à une mort certaine. Depuis, l'espèce a été classée protégée...

**La Cistude :** Et vos deux plus mauvais souvenirs naturalistes ?

**S. S. :** Enfant, je suis tombé d'un arbre mort dans lequel j'examinais les cavités, à la recherche de leurs habitants... traumatisme crânien avec perte de connaissance... Et aussi des morsures cruelles de serpents, notamment celle qui m'a valu plus d'une journée de coma pour un sérum mal administré. C'est passé près ! Plus loin au Togo, la rencontre mal maîtrisée avec un cobra cracheur et une cécité temporaire d'un œil... Très très douloureuse.

**La Cistude :** Vous êtes un passionné éternellement reconnaissant à la Nature.

**S. S. :** Oui, je vis cette passion, ces moments inoubliables, ces nouvelles découvertes, ces sources inépuisables de sensations fortes.

En passant tant et tant d'années avec les renards, fouines, genettes, blaireaux... J'ai appris à les connaître, à les aimer. Savoir que certains d'entre eux, contre toute logique, sont considérés comme des nuisibles, m'est insupportable !

**La Cistude :** Si vous aviez une leçon de naturaliste à transmettre, quelle serait-elle ?

**S. S. :** Rester optimiste, la tentation est grande de se décourager quand les promesses et les projets de protéger la Nature et sa biodiversité ne sont pas à la hauteur des espérances de nous autres passionnés.

C'est une raison supplémentaire pour partager nos idées, persister encore pour transmettre nos valeurs naturalistes au plus grand nombre.... La Nature est un trésor inoubliable. On doit protéger cette richesse.

**La Cistude :** Serge, dans votre bestiaire vous avez bien un chouchou ?

**S. S. (malicieux comme souvent) :** Mon animal préféré est le blaireau.

**La Cistude :** Pourquoi ?

**S. S. :** Je vous en dirai un peu plus au prochain épisode....

### Biographie flash de Serge SEGUIN

Saintais, Serge Seguin est naturaliste depuis une cinquantaine d'années. Technicien de l'I.N.R.A., il a piloté les réserves naturelles de Charente-Maritime pour Nature Environnement 17. Photographe animalier, éleveur de petits mammifères régionaux, sauveteur de reptiles locaux et exotiques, bagueur du Muséum national d'Histoire Naturelle depuis 35 ans. Ses écrits dans les annales de la Société des Sciences Naturelles sont légions. Il a contribué aux ouvrages "Ecologie des Pays Charentais" et "Forêts Charentaises" (Croix vif).

*Propos recueillis par Dominique CHEVILLON*



© Nature Environnement 17

### Siège social & local :

Groupe Scolaire Descartes - Avenue de Bourgogne - Port Neuf - 17 000  
La Rochelle - Tél. : 05 46 41 39 04 / Fax : 05 46 41 83 03  
Courriel : n.environnement17@wanadoo.fr  
Site internet : www.nature-environnement17.org